Image not found or type unknown

Liquidation des biens suite à un divorce

Par **brigitte du 84**, le **27/06/2014** à **22:25**

Bonjour,
Voila en quelques lignes ma mésaventure qui dure depuis plus de 8 ans. Un notaire a été désigné il y a 4 ans pour effectuer la liquidation des biens, à ce jour le notaire ne fait rien, ne répond plus à mes appels, ni messages.Mon ex mari ne veut rien me donner malgré que celui-ci a tout conserver de nos 15 ans de vie commune. je ne sais vers qui me tourner, quoi faire, comment le faire .Je suis fatigué de cette situation mais aussi révolté à la fois. Monsieur vie avec sa nouvelle femme dans la maison, dort dans mon lit et cuisine dans ma cuisine. grrrrrrrrrr

Merci pour vos réponses.

Brigitte

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés